

LYON-PARILLY

OUVERTURE DE L'HIPPODROME : 10H45

Hippodrome corde à gauche - Piste de trot Pouzzolane 1200 mètres - Piste de Plat Herbe 1800 mètres

DIMANCHE 10 OCTOBRE 2021 - 11H05

RÉUNION PREMIUM 3

Directeur de réunion : Lionel CHOSSON
Commissaires : Nathalie MARTEAU - Antoine PARMENTIER - Jean-François BIARD - Jean-François CAMUS
Secrétaire des Commissaires : Samuel FARGEAT

1 11H35 > Prix des Anémones

27.000 € - Plat. (2) - Primes F.E.E., Réservé F.E.E. - 1.600m.

13.500 €, 5.130 €, 3.780 €, 2.160 €, 1.080 €, 810 €, 540 €.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 2 ans, ayant couru en France ou n'ayant jamais couru et n'ayant jamais gagné une Listed ni deux Classe 2. Poids : 57 kg. Tout gagnant d'une Classe 2 portera 2 kg. Les chevaux ayant été 2e ou 3e d'une Listed porteront 1 kg. Les chevaux n'ayant jamais gagné recevront 1 kg 1/2, ceux n'ayant jamais couru, 2 kg 1/2. Cette course est qualificative aux Handicaps Classe 1. Les nouvelles conditions de versement des allocations définies par le Conseil d'Administration de France Galop du 6 septembre sont applicables dans ce prix.

Simple Couplé Trio Super 4

Notre sélection : > 3-4-1-2

Propriétaires	N Chevaux	Cde	Valeur	Jockeys	Pds	Origines/Éleveur	N Entraîneurs	Performances
D. Curran	1 CLARENCE CIRE	2	38,5	Olivier Peslier	57	M b 2 Caravaggio-Canterbury Lace/En Irlande	1 N. Littmoden	6p1p4p
Ecurie Christophe German	2 HEWILLGET IN	3	39,5	Eddy Hardouin	57	M gr 2 Ectot-Tengeline/M. E. Lemaitre	2 S. Dehez	5p1p3p1p7p
S.A. Aga Khan	3 SIRANA	1	-	Christophe Soumillon	55,5	F b 2 Siyouni-Sirrin/S.A. Aga Khan	3 J.-C. Rouget (s)	1p2p
G. Augustin-Normand	4 MENILLES	4	41,5	Maxime Guyon	55,5	F b 2 Recorder-Moisville/Franklin Finance S.A.	4 C. Ferland	5p1p4p
Mme F. Chenu	5 JAZZMAN FLEURY	5	29	Sylvain Ruis	55,5	M b 2 Naaqos-Malasia/Mme F. Chenu	5 Mme F. Chenu	4p7p6p6p7p

Arrivée : 1er 2e 3e 4e 5e - Mutuel : G P - PC : 0



2 12H05 > Prix des Camélias

18.000 € - Plat. - Maiden - Mâles et hongres - Réservé F.E.E. - 1.600m.

9.000 €, 3.600 €, 2.700 €, 1.800 €, 900 €.

Pour poulains entiers et hongres de 2 ans, n'ayant jamais gagné (A Réclamer excepté). Poids : 58 kg. Les poulains n'ayant jamais couru recevront 2 kg.

Les nouvelles conditions de versement des allocations définies par le Conseil d'Administration de France Galop du 6 septembre sont applicables dans ce prix.

Simple Couplé Trio Super 4

Notre sélection : > 1-2-4-3-8

Propriétaires	N Chevaux	Cde	Valeur	Jockeys	Pds	Origines/Éleveur	N Entraîneurs	Performances
Chauvigny Global Equine S	1 INTO THE GROOVE	1	-	Christophe Soumillon	58	M b 2 Wootton Bassett-Top Cool/M. R. Bagueault de Puchesse	1 F. Vermeulen	5p
A. Frassetto	2 ECCELSE	6	-	Cristian Demuro	58	M b 2 Showcasing-Tara's Force/Framont Ltd	2 G. Bietolini	7p10p
G. Heald	3 FIRST RAY	7	-	Mickaël Barzalona	58	M b 2 Siyouni-Hinata/G.B. Partnership	3 H.-A. Pantall	5p5p
M. Poggioni	4 ZENIGATA	4	-	Mlle Jessica Marcialis	56,5	M b 2 Rajsaman-Free Entry/Scea Elevage d'Yllome	4 Ch. Rossi	3p3p
M.-A. Sebaoun	5 SPEED WAY	5	-	Anthony Crastus	58	M b 2 Birchwood-Diyana/M. D. Lemarié	5 C. Escuder	3p10p
R. Shaykhutdinov	6 CHILLI BOY	8	-	Ebbe Verhestraeten	54,5	M bf 2 De Treville-Cherry Bee/M. R. Shaykhutdinov	6 F. Chappet	4p
Wertheimer & Frère	7 SITELLO	2	-	Maxime Guyon	58	M b 2 Intello-Sisila/Wertheimer & Frère	7 F. Head (s)	7p4p
J.-C. Seroul	8 ESPRIT JOYEUX	3	-	Guillaume Millet	56	M gr 2 Charm Spirit-Joiedargent/M. J.-C. Seroul	8 J. Reynier	inédit

Arrivée : 1er 2e 3e 4e 5e 6e 7e 8e - Mutuel : G P - PC : G P - Trio



3 12H35 > Prix Morel-Journal

24.000 € - Plat. (2) - Primes F.E.E. - 2.200m.

12.000 €, 4.560 €, 3.360 €, 1.920 €, 960 €, 720 €, 480 €.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 3 ans, n'ayant pas depuis le 10 mai 2021 inclus gagné deux Classe 2 ou une Listed. Poids : 57 kg.

Les chevaux ayant, depuis le 10 mai 2021 inclus, été 2e ou 3e d'une Listed porteront 1 kg, gagné une Classe 2 ou une Classe 1, 2 kg.

En outre, les chevaux n'ayant jamais gagné recevront 1 kg. 1/2, ceux n'ayant jamais couru 2 kg. 1/2. Dans cette épreuve, les remises de poids accordées aux apprentis et aux femmes jockeys ne sont pas applicables.

Les nouvelles conditions de versement des allocations définies par le Conseil d'Administration de France Galop du 6 septembre sont applicables dans ce prix.

Simple Couplé Trio Super 4

Notre sélection : > 5-3-1-2

Propriétaires	N Chevaux	Cde	Valeur	Jockeys	Pds	Origines/Éleveur	N Entraîneurs	Performances
Cheik A.B. Kha Al Thani	1 MUTABAH	2	42	Olivier Peslier	59	M al 3 French Fifteen-Marina Piccola/SCEA Haras de Victot	1 H.-A. Pantall	1p4p1p3p2p
Mme K. Brieskorn	2 MIKA D'O	-3	41	Anthony Crastus	59	Hal 3 Martinborough-Allez Hongkong/M. C. Jouandou	2 S. Richter	4p4p1p2p5p
R. Shaykhutdinov	3 GAGARIN'S MOON	-1	44,5	Cristian Demuro	59	M b 3 Sea The Moon-Gagarina/M. R. Shaykhutdinov	3 F. Rossi	5p1p2p4p5p
Stall Cimba	4 UTAMARO	5	38	Alexis Pouchin	59	M gr 3 Reliable Man-Ungarin/Gestüt Röttgen	4 Mme C. Bocskai	7p8p1p8p1p
J.-C. Seroul	5 ROCK JOYEUX	4	41	Christophe Soumillon	57	M b 3 Rock of Gibraltar-Joiedargent/M. J.-C. Seroul	5 J-Pier. Gauvin (s)	4p2p1p2p4p

Arrivée : 1er 2e 3e 4e 5e - Mutuel : G P - PC : 0



4 13H05 > Prix Kandis

18.000 € - Plat. - Handicap (+27) - 2.200m.

9.000 €, 3.600 €, 2.700 €, 1.800 €, 900 €.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 3 ans. La référence applicab le dans ce Handicap sera +27.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 kg.

Les nouvelles conditions de versement des allocations définies par le Conseil d'Administration de France Galop du 6 septembre sont applicables dans ce prix.

Simple Couplé Trio Super 4

Notre sélection : > 2-3-7-6-1

Propriétaires	N Chevaux	Cde	Valeur	Jockeys	Pds	Origines/Éleveur	N Entraîneurs	Performances
A. Durand	1 JARDIN BLEU	8	33,5	Guillaume Millet	60,5	M gr 3 Rajsaman-Keira/Franklin Finance S.A.	1 S. Labate	9p6p6p4p1p
Ecurie Saba	2 AMALNA	1	33,5	Mlle Marie Vélon	59	F b 3 Galileo-Débutante/Ecurie des Monceaux	2 J-Pier. Gauvin (s)	3p1p1p3p4p
J.L.V. Valérien-Perrin	3 BALMORAL	2	33	Gabrièle Congiu	60	H b 3 Penny's Picnic-Royale Demeure/M. J.L.V. Valérien-Perrin	3 J-Pier. Gauvin (s)	7p6p4p6p3p
Ecurie des Mouettes	4 LASSANA	9	32	Christophe Soumillon	59	F b 3 Nathaniel-La Sage/M. J.P.J. Dubois	4 S. Culin	3p5D1st1h3h5p
A. Zimmer	5 KASSUMAY	5	32	Mlle Ambre Molins	57,5	F b 3 Prince Gibraltar-Keyminda/M. B. Plainfosse	5 A. Zimmer	1p3p5p5p5p
Mme M. Molle	6 FASHIONS PAN	7	31,5	Mlle Axelle Nicco	57	F b 3 Spanish Moon-Filing/Scea Le Haras d'Haspel	6 M. Pimbonnet	4p2p1p8p5p
Mme K. Brieskorn	7 ANGEL PARK	6	30,5	Anthony Crastus	57,5	F gr 3 Rajsaman-Angel Rose/Mlle M. Sundström	7 S. Richter	6p3p8p (20) 3p4p
Ecurie De Theyss	8 DIPLOMATIE	3	29	Vincent Cheminaud	56	F al 3 Mayson-Dolce Cabana/Mme Y. Seydoux de Clausonne	8 F. Vermeulen	3p1p5p6p7p
A. Girod	9 MICMAC	4	27,5	Sylvain Ruis	54,5	H b 3 Chœur du Nord-Montgarri/M. D. Le Texier	9 M. Pitart	8p3p8p7p

Arrivée : 1er 2e 3e 4e 5e 6e 7e 8e 9e - Mutuel : G P - PC : G P - Trio



5 13H40 > Prix des Orchidées
18.000 € - Plat. - Maiden - Femelles - Réservé F.E.E. - 1.600m.

Simple Couplé Trio 2 sur 4 Mini Multi

9.000 €, 3.600 €, 2.700 €, 1.800 €, 900 €. Pour pouliches de 2 ans, n'ayant jamais gagné (A Réclamer excepté). Poids : 58 kg. Les pouliches n'ayant jamais couru recevront 2 kg. Les nouvelles conditions de versement des allocations définies par le Conseil d'Administration de France Galop du 6 septembre sont applicables dans ce prix.

Notre sélection : > **2-1-6-5-4-7**

Table with columns: Propriétaires, N Chevaux, Cde, Valeur, Jockeys, Pds, Origines/Éleveur, N Entraîneurs, Performances. Lists 10 horses and their details.

Arrivée: 1er 2e 3e 4e 5e 6e 7e 8e 9e 10e - Mutuel: G P - PC: G P - Trio



6 14H15 > Prix Gérard Liarte
24.000 € - Plat. (2) - Primes F.E.E. - 1.600m.

Simple Couplé Trio Super 4

12.000 €, 4.560 €, 3.360 €, 1.920 €, 960 €, 720 €, 480 €. Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 3 ans, n'ayant pas depuis le 10 mai 2021 inclus gagné deux Classe 2 ou une Listed. Poids : 57 kg. Les chevaux ayant, depuis le 10 mai 2021 inclus, été 2e ou 3e d'une Listed porteront 1 kg, gagné une Classe 2 ou une Classe 1, 2 kg. En outre, les chevaux n'ayant jamais gagné recevront 1 kg. 1/2, ceux n'ayant jamais couru 2 kg. 1/2. Dans cette épreuve, les remises de poids accordées aux apprentis et aux femmes jockeys ne sont pas applicables. Les nouvelles conditions de versement des allocations définies par le Conseil d'Administration de France Galop du 6 septembre sont applicables dans ce prix.

Notre sélection : > **1-4-2-5**

Table with columns: Propriétaires, N Chevaux, Cde, Valeur, Jockeys, Pds, Origines/Éleveur, N Entraîneurs, Performances. Lists 5 horses and their details.

Arrivée: 1er 2e 3e 4e 5e - Mutuel: G P - PC: O



7 14H50 > Prix de la Saône
14.000 € - Plat. (4) - Handicap de Catégorie divisé (+33.5) - 2e ép. - 2.200m.

Simple Couplé Trio 2 sur 4 Mini Multi

7.000 €, 2.800 €, 2.100 €, 1.400 €, 700 €. Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 ans et au-dessus. Sont qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 34 kg. Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k. Les nouvelles conditions de versement des allocations définies par le Conseil d'Administration de France Galop du 6 septembre sont applicables dans ce prix.

Notre sélection : > **10-2-7-3-4-9**

Table with columns: Propriétaires, N Chevaux, Cde, Valeur, Jockeys, Pds, Origines/Éleveur, N Entraîneurs, Performances. Lists 13 horses and their details.

Arrivée: 1er 2e 3e 4e 5e 6e 7e 8e 9e 10e - Mutuel: G P - PC: G P - Trio



8 15H32 > Prix du Rhône
18.000 € - Plat. (3) - Handicap de Catégorie divisé (+26.5) - 1ère ép. - 2.200m.

Simple Couplé Trio 2 sur 4 Mini Multi Quarte+

9.000 €, 3.600 €, 2.700 €, 1.800 €, 900 €. Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 ans et au-dessus. Sont qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 34 kg. La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k. Les nouvelles conditions de versement des allocations définies par le Conseil d'Administration de France Galop du 6 septembre sont applicables dans ce prix.

Notre sélection : > **3-2-1-7-12-5-6-8**

Table with columns: Propriétaires, N Chevaux, Cde, Valeur, Jockeys, Pds, Origines/Éleveur, N Entraîneurs, Performances. Lists 13 horses and their details.

Arrivée: 1er 2e 3e 4e 5e 6e 7e 8e 9e 10e - Mutuel: G P - PC: G P - Trio



PRIX DU COMITE REGIONAL D'EQUITATION AUVERGNE RHONE-ALPES

10^{ème} épreuve du Challenge EQUIDEOS
Course de Poneys Galop - Hors Pari Mutuel
Après la 8^{ème} course
1 350m



Table with columns: N° Poneys, Cavalier/ Cavalière, Propriétaire, Casaque. Lists 4 ponies and their details.

COURSES AU GALOP (CENTRE-EST)

Le suffixe entre parenthèse indique que le produit est assimilé aux chevaux nés et élevés en France. - * Ordre du tirage au sort des places à la corde. - (E) Chevaux couplés au Pari Mutuel. - ☒ Oeillères - ☐ Oeillères australiennes - Δ Bonnet anti-bruit - ♠ Attache langue - ☉ Oeillères 1ère fois - ☑ Oeillères australiennes 1ère fois - ☒ Bonnet anti-bruit 1ère fois - ☒ Attache langue 1ère fois - H Chevaux nés dans le second semestre. -

P Régime étranger. (R) Représentant d'un propriétaire autorisé temporairement à ne pas courir sous son nom, tout en conservant ses couleurs. - (S): Société d'Entraînement. - K€ : Prix de réclamation en milliers d'euros. - M Jument ayant été saillie. - (A) Cheval assimilé Pur sang. - (SF) Cheval Selle Français. - (AA) Cheval Anglo-Arabe. - (AR) Cheval Arabe. - (AC) Cheval Anglo de Complément. - (AQ) Cheval Autre Que de Pur-Sang. - (AK) Cheval Anglo de Croisement. - (1) Modification du poids porté par le cheval. - : Cheval autorisé à courir défermé des postérieurs. - Ø Cheval inédit, mais ayant participé à une course école

Dépassement de poids : a, 1 livre ; b, 2 livres ; c, 3 livres ; d, 4 livres ; e, 5 livres ; f, 6 livres ; g, 7 livres ; h, 8 livres. - Cheval en italique : Cheval temporairement interdit de courir dans un handicap. - Cheval non qualifié FEE. - % : Pourcentage de TVA récupérable. - (-) et N° de corde : « Cheval autorisé à entrer parmi les derniers dans les stalles ». - Nom du jockey en caractère gras : jockey utilisant son joker - (2). Dans le cas de pluralité d'éleveurs, seul l'éleveur majoritaire est mentionné par ordre alphabétique. - u : Engagement supplémentaire 1. - v : Engagement supplémentaire 2. Valeur : appréciation du handicapeur du niveau du cheval au vu de ses performances - Valeur* : Chevaux absents depuis 5 mois et + « ~ » : chevaux n'étant pas qualifiés dans les handicaps en France..